



Sommaire

- Edito de Jean-Louis Cabrespines « Raffirmer la force et la nécessité de l'Economie Collective » p.2
- Propos d'Adelphe de Taxis du Poët Délégué général p.4
- Actualités nationales et internationales p.6
 - CIRIEC-France : une nouvelle gouvernance pour 2026-2029
 - 35^{ème} Congrès international du CIRIEC – 5-8 octobre 2026 – Montréal
 - Rapport du Secrétaire Général de l'ONU 2026 sur l'ESS
 - Lancement de l'Observatoire des Politiques Locales de l'ESS - GSEF
 - Les Rencontres du Mont Blanc 2027 – ESS Forum International
 - La stratégie européenne de lutte contre la pauvreté – Le Labo de l'ESS
 - Université des Employeurs Engagés - UDES
 - Election présidentielle : les priorités de l'ESS – Evènement de rentrée d'ESS France
 - Un partenariat entre EUROPA ONG et le CIRIEC-France
 - D'où vient l'argent public et comment est-il dépensé ? – DATAGORA
 - Finances publiques : un défi majeur à l'horizon 2030 – Inspection Générale des Finances
 - L'économie en mieux : la marque de l'ESS – ESS France
 - Communiqué de la Mutualité Française sur les transferts de charges vers les complémentaires
 - Convention nationale : « Le pouvoir d'inter-agir » - PENSER PUBLIC
 - Responsabilité territoriale de l'entreprise – webconférence de la Plateforme RSE
- Travaux du CIRIEC p.19
 - Besoins de santé non satisfaits et bénévolat pendant la pandémie de Covid 19 dans l'Union Européenne – (article des Annales du CIRIEC International)
 - Actualités du collectif Galilée.sp
- Libres propos p.22
 - L'économie sociale et solidaire à l'épreuve du capitalisme « responsable » – Colas Amblard
 - Pour une Europe sociale de proximité confortant l'action des collectivités locales -Jacky Lesueur
- Propositions de lecture p.26
 - Repenser l'entreprise à l'heure de la transition – Timothée Duverger
 - Pour une IA sociale et solidaire – Christian Oyarbide
 - Notre Sécu, une si longue histoire – Fédération des Employés et Cadres FO
 - Prévenir, anticiper et gérer les crises – Patrick Obertelli et Richard Wittorski
 - Une invitation à sortir des passions tristes - note de lecture de Jean-Philippe Milésy
- Agenda p.29

Réaffirmer la force et la nécessité de l'Économie Collective



Jean-Louis CABRESPINES
Président du CIRIEC-France

Chaque jour amène son lot de surprises, de nouveautés ou de désillusions. L'été qui s'achève n'en a pas été dépourvu, qu'il s'agisse du plan climatique, social, culturel ou géopolitique. Entre les vagues de chaleur à répétition, l'annonce de plans d'austérité successifs pour tenter de juguler la dette d'un pays au bord du gouffre financier, l'érosion continue du pouvoir d'achat, le renoncement ou l'abandon de nombreuses manifestations culturelles, l'émergence de programmes politiques ancrés dans la peur et le rejet de l'autre, ou encore la multiplication de conflits armés sur presque tous les continents — nourris par la volonté d'affirmation hégémonique d'empires politiques —, cette rentrée de septembre nous laisse pantois. Face à ce paysage morcelé, un constat s'impose : il est urgent de nous regrouper pour mener ensemble les actions nécessaires afin de retrouver de la cohésion, rétablir la pratique de projets communs et garantir le respect de tous et de chacun.

Que faire dans ce monde en déshérence ? Quelles solutions proposer, quelles actions communes mener, quels liens retisser ? Autant de questions fondamentales qui ne sauraient trouver de réponses isolées et qui exigent que nous agissions davantage ensemble.

Plus que jamais, les décisions prises par les détenteurs du pouvoir politique et économique impactent directement la vie quotidienne des citoyens. Pourtant, ces derniers se sentent de plus en plus ignorés. Les affrontements politiques se traduisent trop souvent par des décisions unilatérales et contingentes, dont le poids retombe en premier lieu sur les plus vulnérables.

Le rééquilibrage social — dans lequel les disparités seraient réduites et où chaque individu disposerait des moyens d'une vie harmonieuse, équitable et digne — ressemble aujourd'hui à un vœu pieux. La fracture continue de se creuser inexorablement, plongeant une majorité de la population dans l'incertitude du lendemain, pendant que les politiques publiques s'éloignent de la réalité du terrain. Face à l'urgence écologique et à la précarisation systémique, l'action publique semble piégée dans une gestion de crise permanente au coup par coup, incapable de porter une vision d'avenir soutenable, juste et fédératrice. Pourtant, la résignation ne peut pas être une option. C'est précisément au cœur de ces ruptures que la société civile doit reprendre l'initiative. Retisser les liens sociaux commence à l'échelle locale et au plus près des territoires : en réinvestissant la vie associative, en soutenant la création et l'accès à la culture sous toutes ses formes, et en créant des espaces de dialogue citoyen affranchis des postures idéologiques.

Reconstruire une cohésion durable exige de replacer l'humain, la solidarité et l'intérêt général au centre absolu de nos priorités. Seule une mobilisation collective, consciente et déterminée permettra de dépasser le sentiment d'impuissance et de transformer ces constats amers en un levier d'action et de transformation concrète.

C'est dans cette dynamique et cet esprit de responsabilité que s'inscrit l'action du CIRIEC-France. Le nouveau bureau de notre organisation, élu le 10 septembre, s'engage pleinement dans ce chantier ambitieux. Il s'inscrira dans la continuité des travaux menés depuis plusieurs années par l'équipe précédente, sous la houlette éclairée de son président Alain Arnaud.

En tant que nouveau président, j'aurai à cœur de poursuivre et d'amplifier l'action du CIRIEC en tant que passeur, transmetteur de savoirs et d'expériences à destination des décideurs politiques, des collectivités et des organisations intermédiaires. Cette ambition reste fidèle à la vision des pères fondateurs de notre mouvement : Edgard Milhaud au plan international et Léon Jouhaux au plan national, qui voyaient dans la connaissance et l'expérimentation les moteurs du progrès social. Le CIRIEC-France veut apporter sa pierre à l'édifice pour la défense et la promotion d'une autre forme d'économie : l'économie collective. Nous avons la conviction profonde que l'économie publique et l'économie sociale ne doivent plus évoluer en silos, mais construire ensemble des alternatives solides, durables et crédibles, tant au niveau national que dans le cœur des territoires.

La raison d'être et le cœur de métier du CIRIEC restent ainsi la recherche, l'analyse et la diffusion de l'information autour des modèles économiques et sociaux au service de l'intérêt général. Cette mission s'incarne dans le rapprochement continu entre économie sociale et économie publique, en conjuguant la rigueur de la recherche académique avec la richesse des expériences de terrain portées par les acteurs publics et ceux de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). Plus que jamais, le CIRIEC entend occuper toute sa place pour accomplir sa mission fondamentale : *« la promotion de la réflexion et de l'action pour le développement des initiatives d'économie publique, sociale et coopérative »*.

Pour traduire ces orientations en actions concrètes, le Conseil d'Administration a adopté une nouvelle feuille de route pour les trois années à venir. Elle s'inscrit dans la continuité de nos engagements récents, tant à l'échelle nationale qu'à travers notre contribution active aux travaux du CIRIEC International.

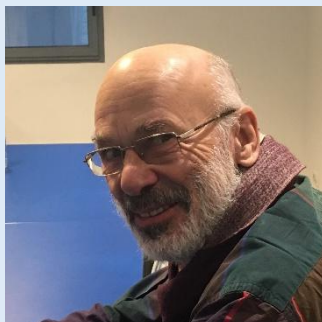
Pour la période 2026-2029, nos travaux et nos prises de parole s'articuleront autour de quatre axes majeurs, pensés en prise directe avec la situation économique, écologique, politique et sociale de la France et du monde :

- Consolider la place du CIRIEC-France dans l'écosystème de l'économie
- Refonder un nouveau récit de l'économie d'intérêt collectif et agir pour l'éducation économique
- Promouvoir la démocratisation économique et la culture citoyenne
- Accompagner les transitions écologiques, numériques et financières

Ensemble, chercheurs, acteurs de l'ESS, décideurs publics et citoyens, nous avons la capacité d'opposer à la résignation la force des projets collectifs. C'est à cette tâche exigeante et salutaire que le CIRIEC-France invite l'ensemble de ses partenaires à contribuer dès aujourd'hui.

« On n'est plus tout à fait dans l'Etat de droit »

(Magali Lafourcade, la grande matinale, France inter 27 janvier 2026)



Adelphe de Taxis du Poët

Délégué général du CIRIEC-France

Face aux nombreuses manifestations de l'impuissance de l'Etat, face aux toutes aussi nombreuses manifestations d'exaspération de nos concitoyennes et concitoyens, deux ouvrages récents, l'un « la justice en procès »¹ de M. Lafourcade, secrétaire générale de la CNCDH et l'autre, « service public ou barbarie »² d'A. Bontemps, conseiller référendaire à la Cour des comptes (et fondateur de « nos services publics ») apportent leurs points de vue, éléments d'analyse et propositions qui méritent lecture et réflexions. Ces deux ouvrages sont, en effet, complémentaires.

Le premier traite de la Justice, des attaques dont elle est la victime, avec, derrière et en ligne de mire, l'Etat de droit, au motif – singulièrement pervers - de la défense de la démocratie.

Le second se concentre sur les services publics, conditions d'effectivité des droits, largement mis à mal par une culture de l'obéissance, par une approche purement budgétaire et par leur marchandisation plus ou moins rampante, construisant une société de défiance.

Les deux auteurs se retrouvent quant à une segmentation historique de l'Etat de droit et des services publics, les deux histoires étant indissociables. Lors de la création de l'Etat de droit, à la fin du XVIIIème, le citoyen est là, mais il n'est pas au cœur : la séparation des pouvoirs, constitutive de cet Etat, est avant tout justifiée par le rejet de l'absolutisme et les premiers services publics principalement destinés à assurer la puissance de l'Etat et du capitalisme industriel naissant (circulation des armées, des marchandises,...). En revanche, avec la Troisième République, sous la pression des mouvements progressistes et aussi de l'évolution du capitalisme, apparaissent de premiers droits sociaux (syndicats, éducation, presse, santé, laïcité, ...) et services publics, au demeurant laïques (écoles, hôpitaux,...) en assurant l'effectivité, sans pour autant, effacer les différences de classe, que ces services aident à reproduire.

Après la faillite morale, sociale, institutionnelle de la 3^{ème} République, une transformation majeure est engagée, surtout au cours des Trente Glorieuses, période où le développement du capitalisme a reposé sur le « contrat salarial », une régulation largement nationale, de nouveaux droits sociaux, de nouveaux services publics, délivrés aussi bien par la puissance publique dont le périmètre s'est fortement étendu grâce aux nationalisations que par l'économie sociale et solidaire, souvent à l'initiative de ces nouveaux services ou que par des entreprises privées. Cette évolution consolide d'autant plus l'Etat de droit

¹ « la justice en procès » ; Magali Lafourcade ; Ed. les petits matins ; Janvier 2026

² « service public ou barbarie » ; Arnaud Bontemps ; Ed. La découverte ; mars 2026

qu'elle s'accompagne de mutations profondes affectant le domaine du droit et de la protection des droits humains.

Ainsi sont élevés, contre « les régimes qui ont tenté d'asservir et de dégrader la personne humaine » (A Bontemps – p 125 - citant le préambule de la constitution de 1946), au rang de « droits fondamentaux » (leur donnant une valeur constitutionnelle, au sommet de la hiérarchie des normes), les droits définis par différents textes auxquels se réfère le Conseil constitutionnel pour juger de la constitutionnalité des lois³ et les autres juridictions pour le respect de leur application conforme.

Renforcement des droits humains, consolidation de l'Etat de droit, élargissement de la démocratie, marquent cette période – sans sombrer dans l'angélisme (guerres coloniales, luttes sociales – sidérurgie, mines,...-, place des femmes, révoltes étudiantes, ...). Les responsabilités du juge, dont la légitimité n'émane pas du suffrage universel mais de sa fonction d'exécuteur, de garant de la « volonté du peuple souverain »⁴ s'en trouvent considérablement accrues : « il a pour mission d'assurer la pleine réalisation des ambitions démocratiques portées par la Constitution et la société française d'aujourd'hui » et de donner une interprétation des droits fondamentaux « qui incorpore les attentes contemporaines de la société »⁵. L'ouverture aux citoyens et citoyennes de voies de recours pour saisir directement les plus hautes instances (Cour européenne des DH, QPC...) accroît encore la responsabilité des juges tout en rapprochant la justice des citoyens⁶.

La fin des Trente Glorieuses provoque une rupture, économique avec la crise qui débute en 1973 et s'approfondit depuis (fin du compromis de Bretton Woods, disparition du rôle du dollar-or, dû - déjà - aux déséquilibres de la balance commerciale étatsunienne,...), idéologique, avec le triomphe, longuement préparé, du néo-libéralisme⁷, politique, avec la montée en puissance des droites et extrêmes droites et, enfin, institutionnelle avec le passage d'une régulation nationale à une autre, internationalisée, fondée sur la « valeur actionnariale »⁸, le marché, force censée auto régulatrice et la généralisation progressive des politiques de l'offre. Ainsi Arnaud Bontemps pourra écrire que « le marché devient le fondement de toute intervention publique » (p 108).

Le détricotage de l'Etat de droit répond alors à ce besoin de moins d'Etat et fait l'objet d'une offensive multiforme, émanant aussi bien d'intérêts économiques puissants – menés par un petit nombre d'oligarques -, de forces politiques réactionnaires ou populistes que, plus symptomatique, de l'intérieur même de l'Etat, constat que partagent les deux auteurs.

La Justice, partie intégrante et garante de l'Etat de droit, abordée par M. Lafourcade et les services publics, outils de l'opérationnalité de nombreux droits, traités par A. Bontemps, en sont les principales cibles, en ce qu'ils sont les premiers garde-fous à l'arbitraire et sont porteurs d'une vision universaliste.

LIRE LA SUITE...

³ Il s'agit entre autres de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, du préambule de la constitution de 1946, des « principes particulièrement nécessaires à notre temps » (libertés d'emploi, syndicale, droit de grève, protection de la santé, droit à une vie familiale, à une vie décente, ...), de traités internationaux, ... Ce « bloc de constitutionnalité » s'est encore enrichi, parfois de façon paradoxale car en période de dérégulation mais en phase avec les préoccupations de la société de la charte de l'environnement (2004), de la liberté de l'IVG (2024),

⁴ « le peuple n'est pas toujours souverain, il ne l'est que lorsqu'il est le peuple *constituant* » la justice en procès » p.62

⁵ Magali Lafourcade, pp. 93-94

⁶ Depuis leur mise en place en 2008 le Conseil constitutionnel a répondu à plus de 1000 QPC !

⁷ Désormais dépassés par les idéologues techno-libertariens prônant la fin de l'Etat

⁸ Sur ces questions, « rapport salarial », « valeur actionnariale », voir la théorie de la régulation.



Le CIRIEC-France : une nouvelle gouvernance pour 2026-2029

Présidents d'honneur

- **Marcel CABALLERO**, ancien Délégué Général de l'Institut de Coopération Sociale Internationale (ICOSI)
- **Alain ARNAUD**, ancien Président de la Fédération des Mutuelles de Fonctionnaires (MFP), ancien Président de la Banque Française Mutualiste, administrateur honoraire de la Mutualité Française

Bureau exécutif

- **Président : Jean-Louis CABRESPINES**, ancien membre du CESE, ancien Président du CNCRESS
- **Délégué Général : Adelphe de TAXIS du POËT**, ancien directeur d'études au Groupe Caisse des Dépôts, trésorier de l'AVISE
- **Vice-président : Yves KOTTELAT**, ancien membre du CESE, Attaché Territorial en retraite, ancien Secrétaire Général de la Fédération FO des personnels des services publics et de santé
- **Vice-présidente : Catherine GRAS**, cofondatrice du laboratoire d'idées Galilée.sp, ancienne Cheffe de mission au Contrôle général économique et financier du ministère de l'économie et des finances
- **Vice-président : Bertrand SOUQUET**, Président de l'ESPER, administrateur de la MGEN
- **Trésorier : Serge FEUGA**, , informaticien, chargé de mission à la MSA retraité, ancien trésorier fédéral de la FEC-FO
- **Membre : Maryline FILIPPI**, Professeure d'économie à Bordeaux Sciences Agro, chercheuse associée à l'INRAE et rédactrice en chef de la RECMA
- **Membre : Michel PAPAUD**, Préfet honoraire, ancien Directeur général de la Sécurité Civile, ancien Directeur général des services de Grenoble-Alpes-Métropole
- **Membre : Nathalie REY**, Maîtresse de conférences en économie, Vice-présidente de l'Université Sorbonne Paris-Nord chargée des finances
- **Membre : Katell THORR**, Chargée de Mission Nationale MGEN

Membres du Conseil d'Administration

- **Emilie AGNOUX**, Haute fonctionnaire territoriale, Directrice de l'Observatoire de l'action publique à la Fondation Jean Jaurès, cofondatrice de Sens du Service Public
- **Arnaud BREUIL**, Secrétaire général de l'ICOSI, directeur des partenariats et de la coopération Groupe UPLOOP
- **Patricia BECHU**, Directrice du développement et des enjeux sociaux de l'OCIRP
- **Sébastien BUSIRIS**, Secrétaire général de la Fédération des Employés et Cadres FO
- **Angélique CHASSY**, Professeure associée en économie – Directrice académique du M2/MS Ecole de Management de Normandie
- **Gilbert DELEUIL**, Préfet honoraire, Président du collectif Galilée.sp
- **Timothée DUVERGER**, Ingénieur de recherche, responsable de la chaire TerrESS à Sciences-Po Bordeaux et chercheur au Centre Emile Durkheim
- **Thierry MIGNAUW**, ancien Directeur général délégué à la SNCF
- **Jean-Philippe MILESY**, Secrétaire général de l'Institut Polanyi, spécialiste des questions d'économie sociale
- **Christian OYARBIDE**, Président de MUTLOG

Conseil d'Orientation : Timothée DUVERGER, Président (composition à venir)



5 au 8 octobre 2026

**Prendre soin
du monde**

la contribution
essentielle de l'économie
sociale et des entreprises



35e Congrès international du CIRIEC – Montréal 2026

Du **5 au 8 octobre 2026**, le CIRIEC International et le CIRIEC-Canada vous donnent rendez-vous à **Montréal** pour participer à une réflexion collective sur le thème « **Prendre soin du monde : la contribution essentielle de l'économie sociale et des entreprises** ».

Cette édition réunira des chercheurs, des décideurs publics, des acteurs de terrain et des représentants d'entreprises publiques et de l'économie sociale du monde entier. Ce grand rendez-vous international constituera un **espace de réflexion et d'échanges** avec les praticiens sur le rôle fondamental de l'économie sociale et des entreprises publiques dans la transition écologique, la justice sociale et la gouvernance démocratique.

Parmi les thématiques abordées :

- Crises multiples et résilience des structures publiques et sociales
- Transition socio écologique, économie circulaire et gestion des matières résiduelles
- Habitation, logement et milieu de vie
- Financement solidaire, durable et modèles économiques alternatifs
- Rôle des entreprises publiques dans l'énergie, les transports et les infrastructures



Conférencière principale :

Julia Cagé

Professeure d'économie à Sciences Po Paris
Chercheuse affiliée au Center for Economic and Policy Research ([CEPR](#)),
et au [CESifo](#) Research Network.

programme : [ICI](#)

inscription : [ICI](#)



Le rapport 2026 du Secrétaire général de l'ONU sur l'économie sociale et solidaire est publié ! Le présent rapport fait suite à la résolution 79/213 de l'Assemblée générale et examine sa mise en œuvre, y compris les actions des États membres, la coopération entre eux, les processus multilatéraux pertinents et l'action du système des Nations Unies pour le développement, des institutions financières et des banques de développement. Il se conclut par des recommandations pour de futures actions.

Le **International Labour Organization**, qui préside le **UN Inter-Agency Task Force on Social and Solidarity Economy (UNTF SSE)** et assure son secrétariat, a coordonné la préparation du rapport en collaboration avec les membres et observateurs du groupe de travail. Un appel à contributions a donné lieu à environ 40 soumissions des États membres, des entités des Nations Unies et d'autres parties prenantes concernées. Les informations reçues étaient complétées par des sources officielles nationales, des Nations Unies, intergouvernementales et institutionnelles.

Note de lecture de **Timothée Duverger**, responsable de la chaire TerrEss chez Sciences Po Bordeaux, président du Conseil d'orientation du **CIRIEC-France** : (LinkedIn)

Le secrétaire général de l'ONU vient de publier son rapport 2026 sur l'économie sociale et solidaire. Cela fait partie de ses missions depuis l'adoption de la résolution de l'AG des Nations unies sur l'ESS en 2023. Une mine d'informations sur tout ce qui bouge dans le monde. Un premier constat : malgré l'essor des régimes autoritaires et les tensions internationales, les politiques d'ESS continuent de se diffuser sur tous les continents et à toutes les échelles. Elles intègrent même les processus multilatéraux, qui contribuent à leur déploiement. Si l'on observe un léger regain des lois ESS, grâce notamment à la Côte d'Ivoire ou à la Corée du Sud qui est le premier pays d'Asie à en adopter une, la plupart des actions relèvent de plans ou de stratégies. C'est particulièrement marqué en Europe, où l'UE a annoncé 21 stratégies nationales. Mais cela se retrouve dans de nombreux autres pays, en particulier au Brésil où le retour de Lula redonne de la légitimité à l'ESS ou au Sénégal qui l'a mise au cœur de sa stratégie de développement. Le rapport souligne un intérêt croissant pour l'innovation sociale ; il rend compte du soutien des institutions financières et des banques de développement. Mais il souligne également les progrès inégaux des politiques d'ESS selon les pays et le manque de données sur la mise en œuvre effective des politiques publiques et leurs résultats. Ce n'est guère surprenant. Nous n'en sommes qu'au début de la reconnaissance de l'ESS. Il ne suffit pas d'accumuler les déclarations d'intention. Cela doit encourager les acteurs à maintenir leur pleine mobilisation. Cette dynamique doit se poursuivre.

CONSULTER LE RAPPORT

Le GSEF est ravi d'annoncer le lancement de son Observatoire des Politiques Locales d'ESS.



Une initiative du GSEF à laquelle le CIRIEC et le RTES contribuent

Dans un contexte de dépolitisation des enjeux associés à l'économie sociale et solidaire, il importait au GSEF de remettre au centre le rôle clé des pouvoirs publics dans le développement de l'ESS. Derrière la création de cet Observatoire, le GSEF porte une véritable ambition de donner une visibilité internationale aux initiatives prises par les autorités locales en faveur de l'économie sociale et solidaire et de créer un espace de partage et d'échange.

L'Observatoire se veut une ressource vivante et complète : des notes synthétiques rédigées par les acteurs, publiées en continu, des webinaires thématiques pour échanger sur les bonnes pratiques et une bibliothèque en ligne regroupant une documentation élargie. L'Observatoire devient une plateforme internationale de référence en matière de politiques dédiées à l'ESS. Grâce à un système de filtres, triez les contenus par continent et par thématique pour trouver en un clic les initiatives qui vous inspirent ! Visitez dès maintenant la page dédiée sur le site du GSEF.



Proposer une contribution : <https://www.gsef-net.org/fr/observatory/contribute>

A propos de l'Observatoire : <https://www.gsef-net.org/fr/observatory/about>



LES RENCONTRES DU MONT-BLANC 2027



La stratégie européenne de lutte contre la pauvreté

[Michel CATINAT](#), référent Europe au conseil exécutif, décrypte la stratégie européenne de lutte contre la pauvreté.

<https://www.lelabo-ess.org/la-strategie-europeenne-de-lutte-contre-la-pauvrete>



« La Commission européenne a présenté le 6 mai 2026, pour la première fois, une stratégie européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Une stratégie dont l'objectif est d'éradiquer la pauvreté et l'exclusion sociale dans l'Union européenne à l'horizon 2050.

[...] Malgré son mérite, cette stratégie néglige d'autres dimensions telles que l'instabilité de l'emploi, les inégalités intergénérationnelles et les formes croisées de discrimination. Sans prendre mieux en compte ces dimensions, il sera difficile d'améliorer pleinement la qualité de vie des jeunes et des personnes les plus touchées. »

[LIRE L'ARTICLE...](#)

L'Udes vous invite à la première édition
de son

Université des employeurs engagés.

Mercredi 20 et Jeudi 21 janvier 2027

MGEN, 3 Square Max Hymans, Paris 15e



Au programme

Tables rondes inspirantes, ateliers pratiques et partages d'expériences concrets
pour faire bouger les lignes de l'engagement.

BLOQUER LA DATE

Le programme détaillé et l'ouverture des inscriptions vous seront partagés ultérieurement.



Élection présidentielle : les priorités de l'ESS

Événement de rentrée d'ESS France

ESS France, en partenariat avec Aéma Groupe, vous convie à son événement de rentrée le **mercredi 16 septembre, à partir de 17h30 à Issy les Moulineaux, dans l'Auditorium d'Aéma Groupe**. Pilier indispensable de la société française, l'ESS est l'économie qui traduit les droits formels en droits réels, celle qui, au quotidien, contribue à réaliser la promesse républicaine. Pourtant, ce mode d'entreprendre ne bénéficie pas d'un soutien suffisant de la part des pouvoirs publics. Les différents modèles de l'ESS incarnent cet engagement dans les territoires, et ESS France donnera la parole à leurs représentants au cours de ce temps fort annuel de plaidoyer. Des représentants des institutions (gouvernement, parlementaires, représentants des collectivités locales) seront invités à venir à l'écoute des principaux réseaux de l'ESS, pour prendre la mesure des réalités de terrain, des obstacles qui freinent le développement de nos activités, et des préconisations que nous défendons. La soirée permettra également d'évoquer la marque ESS lancée en juin dernier. Cet événement constitue la première étape du plaidoyer d'ESS France à l'occasion de l'élection présidentielle. Cet événement permettra de faire entendre les priorités et les préconisations des grands réseaux auprès des décideurs publics, puis, ESS France organisera en janvier 2027 un événement d'audition des candidats à l'élection présidentielle sur leurs engagements à l'égard de l'ESS. A l'approche de la séquence budgétaire et à quelques mois d'un scrutin présidentiel déterminant pour l'avenir de nos entreprises et organisations, il est temps que les priorités de l'économie sociale et solidaire soient pleinement entendues.

EN SAVOIR PLUS...

Un partenariat entre EUROPA ONG et le CIRIEC-France

Le mercredi 9 septembre 2026, EUROPA ONG et le CIRIEC-France ont signé une convention permettant d'agir ensemble en complémentarité de leurs activités respectives.

Le CIRIEC-France, branche française du CIRIEC-International, organisation scientifique internationale non gouvernementale, a pour objectif d'assurer et de promouvoir la collecte d'information, la recherche scientifique et la publication de travaux relatifs aux secteurs économiques et aux activités orientées vers le service de l'intérêt collectif.

EUROPA, ONG du Conseil de l'Europe basée à Limoges (France) et dotée du statut participatif est un partenaire associé de EUPeace (*Université Européenne pour la Paix, la Justice et les Sociétés inclusives*) et de l'ENPA (*European Network for Public Administration*). Il est un acteur de référence en matière de démocratie et de gouvernance publique en Europe, producteur de connaissance en droit public comparé et opérateur capable de relier recherche académique et action publique.

Ces deux organisations souhaitent unir leurs compétences et leurs réseaux afin de renforcer leur capacité commune à répondre à des appels à projets européens et nationaux, dans un contexte marqué par le développement des financements européens et nationaux dédiés à l'innovation, à la transition écologique, à l'économie sociale, à la coopération territoriale et au développement durable.

Cette convention a ainsi pour finalité d'organiser un partenariat stratégique et opérationnel permettant :

- L'identification d'opportunités de financement ;
- Le montage de consortiums ;
- La conception et le dépôt de projets ;
- La réalisation d'actions de recherche, d'étude, d'innovation et de coopération ;
- La valorisation commune des travaux et résultats issus de ces coopérations.





D'où vient l'argent public et comment est-il dépensé ?

Pour aider à comprendre les enjeux autour du budget de l'État et des administrations publiques, ce post présente les grands ordres de grandeur, en termes de dépenses et de recettes, en 2024.

D'où vient l'argent ?

Si l'on ramène les dépenses à 1.000€ en 2024, la moitié provient des cotisations sociales prélevées sur les revenus (333€) et de la TVA (180€). L'impôt sur le revenu et l'impôt sur les sociétés représentent respectivement 117€ et 90€. Viennent ensuite d'autres prélèvements notamment les impôts locaux perçus par les collectivités locales (45€) ou encore les taxes intérieures sur l'énergie (36€).

Mais 100€ manquent à l'appel : c'est le **#déficit** public ! Depuis 1975, l'État dépense toujours plus que ce qu'il collecte.

Et dans quoi est-il dépensé ?

Toujours en 2024, l'argent récolté a été reversé en grande partie pour payer les retraites (253€/1.000€), le système de santé (201€) et les aides sociales comme le chômage (107€). L'éducation (88€) et le coût de fonctionnement des administrations publiques (66€) complètent ce top 5 des dépenses. Tandis que la culture et les loisirs (26€) et la sécurité intérieure (25€) ferment la marche.



Les sources : Insee, Fipeco, ministère de l'Économie, DG Trésor

Ce post a déjà été publié en janvier 2026



MISSION TRANSPARENCE DE LA VIE PUBLIQUE

Finances publiques : un défi majeur à l'horizon 2030

Un rapport remis aux ministres [Roland Lescure](#) et [David Amiel](#) par les [économistes Xavier Jaravel](#), [Xavier Ragot](#), [Jean-Luc Tavernier](#) et [Natacha Valla](#), avec l'appui de l'[Inspection générale des finances](#) (cc [Fabien Bouvet](#)), dresse le constat d'une dérive importante du [hashtag#déficit](#) à horizon #2030 en l'absence de mesures d'économie « à politique inchangée », c'est-à-dire en ne considérant que l'évolution spontanée des recettes et des dépenses. Sous l'effet de facteurs macroéconomiques, démographiques ou de législations déjà adoptées, le déficit public progresserait fortement dès 2027 pour atteindre 5,9% du PIB et continuerait ensuite de se dégrader pour atteindre 6,8% du PIB en 2030.

👉 Découvrez le rapport dans son intégralité : [ICI](#)



ESS France lance la marque

ESS, L'ECONOMIE EN MIEUX

Un repère commun pour déployer l'économie sociale et solidaire



[EN SAVOIR PLUS...](#)



Cet été, par quatre décrets publiés au Journal officiel, le Gouvernement a décidé de transférer 1,5 milliard d'euros de dépenses, et près de 1,7 milliard en intégrant l'effet de la fiscalité aujourd'hui prises en charge par la Sécurité sociale vers les mutuelles.

Un transfert d'une ampleur inédite, décidé sans véritable concertation préalable avec les acteurs concernés,

La Mutualité Française et l'ensemble du mouvement mutualiste se sont unanimement opposés à cette décision. Non par refus de l'effort collectif, mais parce que déplacer la facture vers les assurés sociaux, les entreprises et les patients dépourvus de mutuelle ne règle en rien le problème de la dépense.

Rappelons-le : transférer une dépense ne la fait pas disparaître !

Cette décision intervient alors que la fiscalité appliquée aux contrats de complémentaire santé atteint déjà un niveau record en France : 16,12 % de taxes, quand elle est de 0 % en Allemagne.

La Mutualité Française demande que la fiscalité appliquée aux contrats responsables de complémentaire santé soit ramenée au niveau de celle des biens essentiels, soit 5,5

Parce que la santé n'est pas un produit de luxe et ne devrait pas être taxée comme tel



Penser public organise une Convention nationale « Le pouvoir d'inter-agir » les 8 & 9 octobre 2026

EN SAVOIR PLUS...



L'Administration en mouvement : le pouvoir d'inter-agir

- Florence Arnoux, présidente
- Gilles Duthil, directeur scientifique
- Christelle de Crémiers, déléguée générale
- Et toute l'équipe de Penser public

À l'approche des grands choix démocratiques (élections présidentielle et législatives de 2027) qui attendent notre pays, une tentation réapparaît avec une régularité presque mécanique : faire de la fonction publique la cause principale de nos difficultés. Les annonces autour du nombre de fonctionnaires ou de suppressions de postes tiennent lieu de programme, les effectifs dans la sphère publique deviennent une variable d'ajustement budgétaire, et le débat public s'appauvrit au point d'opposer l'administration aux citoyens et autres acteurs de la société civile. Cette vision est non seulement réductrice ; elle est contre-productive.

La France compte, fin 2026, près de 5,9 millions d'agents publics. Ils enseignent, soignent, protègent, jugent, accompagnent, entretiennent, contrôlent, innover pour faciliter le quotidien des Français et pour assurer la continuité de la vie collective. Derrière ce chiffre, se trouvent des femmes et des hommes qui font vivre l'école de la République, les collectivités territoriales, les services sociaux ou fiscaux, les établissements et services de santé, les services déconcentrés de l'État, les préfectures, les administrations centrales, la diplomatie, la recherche, les universités, la police, la justice, les armées ou encore la sécurité civile. Au total, en y ajoutant les retraités de la fonction publique, plus de 8 millions de forces vives dans le pays. Lorsque surviennent une pandémie, une catastrophe naturelle, une crise (comme la série d'incendies à l'été 2026) ou une menace sécuritaire, ce sont eux qui répondent présents. La puissance publique ne se résume pas à des textes ou à des institutions : elle repose d'abord sur l'engagement quotidien de celles et ceux qui la servent. Il serait pourtant tout aussi erroné de considérer que tout va bien. Les attentes des Français évoluent rapidement. Ils ne sont pas toujours satisfaits des délais de réponse ou de la simplicité des démarches administratives. Les contraintes budgétaires sont fortes. Les innovations technologiques (IA, data...) s'accroissent et bouleversent les organisations. Les transitions écologique, démographique et géopolitique imposent de nouvelles compétences. Les citoyens souhaitent des services pro-actifs, plus simples, plus rapides, plus personnalisés.

Face à ces défis, la réponse ne peut être ni le statu quo, ni le démantèlement des services publics. Notre pays a besoin d'une administration en mouvement, capable de se transformer sans renoncer à ses valeurs. Une administration, dans ses différentes composantes (État, collectivités,

sécurité sociale...) qui expérimente davantage, coopère plus étroitement avec les entreprises, les partenaires sociaux les associations, les citoyens. Une administration qui valorise davantage les initiatives, développe la mobilité, investit massivement dans la formation de ses managers et fait confiance à ses équipes.

La fin d'un cycle

Depuis le milieu des années 1990, l'administration a profondément évolué. La diffusion du *New Public Management* a contribué à renforcer la culture du résultat, la fixation d'objectifs, la responsabilisation des managers publics, l'évaluation des politiques publiques, la maîtrise de la dépense comme de la qualité du service rendu aux usagers. Ces transformations ont produit des avancées importantes. Elles ont également révélé leurs limites face à des défis dont la nature a profondément changé. La pandémie de Covid-19 a constitué un révélateur. Les [crises climatiques](#), les tensions sociales et géopolitiques, l'accélération des innovations technologiques, les contraintes budgétaires, les mutations démographiques ou encore la défiance démocratique constituent autant de défis à relever.

Du point de vue des agents comme des usagers, elles s'apparentent à des polycrises : des crises interdépendantes, simultanées et répétitives, qui ne peuvent plus être traitées selon une logique administrative classique. Ce qui oblige à prendre de la distance vis-à-vis de la croyance dans le modèle d'efficacité du *New Public Management* et de compléter l'approche concernant le management public. Dans cet environnement, l'efficacité de l'administration ne dépend plus uniquement de la qualité de chaque institution prise isolément. Elle repose sur la capacité de l'ensemble des acteurs publics et privés à agir de manière coordonnée.

Du pouvoir d'agir au pouvoir d'inter-agir

L'action publique du XXI^e siècle ne consiste plus seulement à décider, réglementer ou financer. Elle consiste à organiser les coopérations. L'État, les collectivités territoriales, les organismes publics, l'ESS, les entreprises, les associations et fondations, les Universités et Grandes Écoles, les chercheurs et les citoyens produisent désormais ensemble une partie croissante de la valeur publique, au sens de la définition de Mark H. Moore. Le véritable enjeu devient alors la capacité à créer les conditions de cette coopération. Nous proposons de désigner cette capacité par une notion simple : le pouvoir d'inter-agir.

Fable coréenne : un dîner est organisé en même temps en enfer et au paradis. Les invités se voient attribuer des baguettes de 1 m de long pour manger. En enfer, ils essayèrent tous de les porter à leur bouche, sans y parvenir. Au paradis, ils s'offrirent les uns les autres des mets au bout de leurs baguettes.

À l'occasion de son trentième anniversaire, Penser Public souhaite faire de sa convention nationale des 8 et 9 octobre 2026 à Marseille un lieu de réflexion, de confrontation des expériences et de formulation de propositions concrètes.

Pour participer www.30anspenserpublic.com



Webconférence
Responsabilité territoriale de l'entreprise : quels leviers pour des territoires plus durables, solidaires et résilients ?

Événement en distanciel uniquement.

[Lien inscription](#)

Comment les entreprises peuvent-elles contribuer, aux côtés des collectivités, des associations, des partenaires sociaux et des citoyens, au développement durable de leur territoire ?

Dans un contexte marqué par les transitions écologique, sociale, numérique et démographique, mais aussi par l'accroissement des inégalités territoriales, la question de l'ancrage territorial des entreprises devient un enjeu stratégique majeur. La responsabilité territoriale de l'entreprise propose un changement de perspective : elle ne repose plus uniquement sur l'action individuelle de l'entreprise, mais sur une logique de coopération entre l'ensemble des acteurs d'un territoire pour répondre collectivement à ses besoins et relever ses défis.

- Comment passer d'une logique individuelle à une logique de coopération ?
- Comment construire une valeur territoriale partagée au service de l'intérêt général ?
- Quels leviers mobiliser pour renforcer la résilience, l'attractivité et la cohésion des territoires ?

Pour répondre à ces questions, la Plateforme RSE publiera son nouvel avis consacré aux relations entre les entreprises et leurs parties prenantes sur les territoires et formulera 13 recommandations à destination des pouvoirs publics, des entreprises et des acteurs territoriaux. Structurées autour de plusieurs axes majeurs – intégration de la responsabilité territoriale dans les politiques publiques, gouvernance partagée, mesure d'impact, commande publique et partage de la valeur –, ces recommandations visent à faire de la responsabilité territoriale un véritable cadre d'action collectif au service des territoires. Pour présenter les principaux enseignements de l'avis, ses recommandations et répondre à vos questions, seront présents :

- **Maryline Filippi**, animatrice du groupe de travail et représentante de la chaire TerrESS de Sciences Po Bordeaux, Bordeaux Sciences Agro et INRAE AgroParistech ;
- **Sophie Frachon**, directrice de mission RSE au MEDEF et **Ghislaine Hierso**, représentante de l'association Les Petits Débrouillards, vice-présidente de la Plateforme RSE, corapporteuses de l'avis ;
- **Oscar Lenogue**, apprenti à la Plateforme RSE.

evenements@strategie-plan.gouv.fr



Besoins de santé non satisfaits et bénévolat pendant la pandémie de COVID-19 dans l'Union européenne : exploration de l'hétérogénéité selon les classes d'âge

Nunzia Nappo, Damiano Fiorillo, Giuseppe Lubrano Lavadera



Article publié dans le Volume 97, numéro 3, septembre 2026, pages 709-730

Résumé

Cet article examine le lien entre le bénévolat et les besoins de santé non satisfaits (BSNS) pendant la pandémie de COVID-19 dans les pays de l'UE, en se concentrant sur différents groupes d'âge. Des études antérieures ont montré que les jeunes sont plus susceptibles de déclarer des BSNS que les personnes âgées dans l'UE. Pour étudier les BSNS, cet article utilise les

données de l'enquête en ligne « Vivre, travailler et COVID-19 » d'Eurofound et estime des modèles probit en utilisant plusieurs variables de contrôle et des tests de robustesse. Les résultats révèlent une corrélation positive et statistiquement significative entre le bénévolat et une plus grande probabilité de déclarer des BSNS chez les jeunes comme chez les personnes âgées. Des différences significatives en matière de BSNS apparaissent selon les groupes d'âge lorsqu'on prend en compte la santé perçue et le chômage.

1 INTRODUCTION

L'impact exceptionnel de la pandémie mondiale de COVID-19 sur les systèmes de santé a entraîné une hausse considérable de la demande de services de santé. Cette augmentation soudaine a engendré des difficultés d'accès aux soins, la plupart des hôpitaux étant mobilisés pour traiter les patients atteints du virus (Kaye et al., 2021 ; Tuczyńska et al., 2021). Malgré le recours inédit aux téléconsultations, les mesures sanitaires restrictives mises en place par les gouvernements, les spécificités des systèmes de santé selon les pays et la diversité des besoins sociodémographiques au sein même des pays, la question des besoins de santé non satisfaits est devenue cruciale à l'échelle mondiale.

Bien que la plupart des pays de l'Union européenne aient atteint une couverture universelle pour un ensemble de services de santé essentiels, le recours injustifié aux soins de santé (RIS), défini comme « tout besoin de soins de santé non satisfait faute de soins appropriés reçus » (Allin et al., 2010 , p. 465), est devenu un indicateur de l'accès aux soins (Fjær et al., 2017). L'enquête en ligne Eurofound (2022), intitulée « Vivre, travailler et COVID-19 », met en évidence l'impact considérable de la pandémie de COVID-19 sur le RIS à différents moments de la crise sanitaire. Au printemps 2022, près d'un cinquième des répondants (18 %) ont déclaré souffrir d'un problème de santé pour lequel ils n'avaient encore reçu aucun examen ni traitement.

En moyenne, le RIS est resté aussi élevé au printemps 2022 qu'au printemps 2021 (OCDE/Union européenne, 2020).

Le bénévolat, défini comme le fait de donner de son temps sans rien attendre en retour, a suscité un intérêt considérable en sciences sociales, où il a été démontré qu'il profite non seulement aux bénéficiaires, mais aussi aux bénévoles eux-mêmes (Nappo & Fiorillo, 2020). D'après les résultats de nombreuses études, le bénévolat est un indicateur de préférence sociale pour le bénévole, ce qui, conformément aux travaux d'Andreoni (1990), met en lumière la motivation intrinsèque comme l'un des principaux moteurs du bénévolat (Carpenter & Meyers, 2010; Fiorillo, 2011).

L'objectif principal de cet article est d'étudier le lien entre le bénévolat et les besoins de santé non satisfaits pendant la pandémie de COVID-19 au sein de différents groupes de population. Bien que la corrélation entre le bénévolat et le bien-être ait fait l'objet de nombreuses études (voir Lawton et al., 2011), le lien entre le bénévolat et les besoins de santé non satisfaits a été relativement peu exploré, même pendant la pandémie. Or, il est important d'éclairer ce lien durant la pandémie de COVID-19, car la propagation du virus a entraîné un ralentissement considérable de l'activité économique de l'Union européenne. En 2020, le PIB de l'UE, en termes réels, était inférieur de 5,6 % à celui de 2019, avec d'importantes répercussions économiques sur le marché du travail, la santé mentale et physique, et les inégalités économiques, notamment au sein de certains groupes sociodémographiques (Brodeur et al., 2021). À l'inverse, pendant la pandémie de COVID-19, les citoyens, et en particulier les jeunes, ont joué un rôle essentiel à l'échelle mondiale grâce à leurs activités de bénévolat, formelles et informelles. Les chiffres montrent que la pandémie de COVID-19 s'est accompagnée d'une augmentation du bénévolat chez les jeunes, notamment du bénévolat occasionnel et spontané (OCDE, 2020; Shaw et Dolan, 2022). Selon les Volontaires des Nations Unies (2021), un milliard de personnes ont fait du bénévolat pendant la pandémie, dont près d'un jeune sur trois. Cela représente environ 600 millions de jeunes dans le monde.

Le bénévolat permet aux donateurs de recevoir un soutien émotionnel (par exemple, des soins), un soutien matériel (par exemple, des biens et des services) et un soutien informationnel (par exemple, des connaissances) (Umberson & Montez, 2010). Cependant, lorsqu'ils aident autrui, les bénévoles sont confrontés à des contraintes temporelles, économiques et psychologiques d'accès aux soins (Fiorillo, 2020). Cet article vise précisément à déterminer si le soutien obtenu grâce au bénévolat se traduit par une réduction des besoins de soins non satisfaits. Lors de l'étude du lien entre le bénévolat et les besoins de soins non satisfaits dans l'UE, il est important de prendre en compte les différents groupes d'âge, car leurs besoins, ainsi que leurs contraintes de temps et financières, sont susceptibles de varier. Les personnes âgées étaient généralement plus susceptibles d'avoir des besoins de soins urgents et complexes, liés à l'accès aux soins médicaux, à la livraison de médicaments, à l'accompagnement lors de visites ou de vaccinations et au soutien en cas d'isolement social. Parallèlement, les jeunes étaient plus susceptibles de rencontrer des difficultés, principalement liées à la santé mentale et à l'anxiété, en raison de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur l'économie, de l'isolement et de la perturbation des habitudes scolaires ou professionnelles. Compte tenu de leurs besoins critiques et de leur état de santé précaire, les décideurs politiques ont pris plusieurs mesures pendant la pandémie de COVID-19 pour protéger les personnes âgées et leur prodiguer les meilleurs soins possibles, accordant peu d'attention aux jeunes, pourtant censés soutenir ce groupe particulièrement vulnérable. Par ailleurs, bien que plusieurs études menées dans l'UE avant le début de la pandémie de COVID-19 aient révélé que les jeunes étaient plus susceptibles de déclarer des problèmes de santé non couverts par l'assurance maladie que les personnes âgées, aucune étude n'a examiné ces problèmes chez les jeunes pendant la pandémie.

Pour étudier la relation entre le bénévolat et le réseau de santé universitaire (UHN), nous utilisons les données de l'enquête en ligne « Vivre, travailler et COVID-19 » d'Eurofound (2022). Notre analyse intègre plusieurs variables de contrôle, telles que des variables démographiques et socio-économiques, la santé perçue, les services médicaux, la précarité matérielle, le capital social et le soutien social.

Nous estimons des modèles probit avec plusieurs tests de robustesse, notamment en tenant compte de l'hétérogénéité liée au sexe, au niveau d'éducation, au revenu, à la profession, à la santé perçue et à la gravité de la pandémie.

Les résultats montrent une corrélation positive et statistiquement significative entre le bénévolat et une probabilité plus élevée de déclarer une maladie non transmissible (MNT) chez les jeunes et les personnes de plus de 50 ans. Des différences significatives dans le lien entre le bénévolat et la MNT apparaissent lorsqu'on considère les variables de santé perçue et de chômage selon les groupes d'âge.

Cet article est structuré comme suit. La section 2 passe en revue la littérature sur le bénévolat et les réseaux de santé universitaires, en fournissant des données et un cadre conceptuel pour étudier les différences dans l'association entre ces deux facteurs selon les groupes d'âge. La section 3 décrit les données, et la section 4 présente les résultats. La section 5 analyse ces résultats et tire des conclusions.

LIRE L'ARTICLE ...



ACTUALITES DE GALILEE.SP

**Le collectif Galilée.sp est un laboratoire d'idées
au sein du CIRIEC-France
dédié au service public et aux fonctions publiques**
<https://galileesp.org/>

L'externalisation des services publics en 2025

21 juillet 2026

Par **François ECALLE**, ancien haut-fonctionnaire du ministère de l'économie et des finances,
Président de **FIPECO**

L'externalisation consiste, pour une administration comme pour une entreprise, à transférer l'exercice d'une fonction à un organisme tiers. Entre l'achat de services de gardiennage et la concession d'une autoroute, elle prend des formes très diverses dans les administrations. Cette note a pour objet de mesurer l'ampleur de l'externalisation en France et dans les autres pays européens en 2025, quand elle passe par des commandes publiques, puis d'en présenter les avantages et inconvénients.

LIRE LA SUITE...



**L'ESS à l'épreuve du capitalisme « responsable ».
Quand l'économie de l'impact éloigne l'ESS de son projet
d'émancipation**



Colas Amblard, président de l'ISBL
27 juillet 2026

« **Capitalisme responsable** » : l'expression serait un « **oxymore**. » Lors de son intervention devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, Sophia Chikirou^[1] a opposé aux ressorts du capitalisme – accumulation et recherche de rentabilité – les exigences de la bifurcation écologique : limite, sobriété, coopération et planification. Elle a également contesté la capacité de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) à transformer spontanément des modèles économiques qui demeurent orientés par l'intérêt des actionnaires. Cette critique concerne directement l'économie sociale et solidaire (ESS).

Son propos mérite d'être repris dans toute sa portée : « *Cela fait plus de vingt-cinq ans que l'on parle de RSE et, finalement, on n'aboutit à rien.* » Ce jugement politique n'efface pas les progrès ponctuels que la RSE a pu susciter en matière de procédures, de transparence ou de vigilance. Il vise sa limite structurelle : vingt-cinq années de chartes, de labels, de diplômes, de notations et de rapports n'ont changé ni la propriété du capital, ni la primauté accordée à l'actionnaire, ni la logique d'accumulation. La RSE peut corriger certains comportements ; elle ne transforme pas, par elle-même, le rapport de pouvoir qui les produit^[2]. Et lorsque ses obligations sont allégées au nom de la compétitivité, la responsabilité redevient ce que l'entreprise accepte de faire tant que son modèle économique n'est pas remis en cause^[3]. Car si le capitalisme ne peut devenir responsable sans cesser d'obéir à sa propre logique, l'ESS ne peut prétendre constituer une alternative tout en empruntant au capitalisme ses catégories, ses méthodes de gestion, ses instruments de légitimation et, de plus en plus, ses circuits de financement.

Or, depuis une vingtaine d'années, un vaste écosystème s'est constitué autour de l'ESS : écoles de commerce, incubateurs, cabinets de conseil, consultants, fonds d'investissement à impact, plateformes de mesure, agences de notation, réseaux philanthropiques et organisateurs de sommets. Cet ensemble affirme vouloir professionnaliser, financer, valoriser et rendre visible l'ESS. Mais il contribue aussi à la reformuler dans la « *novlangue* » du capitalisme contemporain : innovation, changement d'échelle, performance, bonnes pratiques, preuve, investissement, rentabilité sociale, retour sur impact.

Le danger n'est pas que ces institutions s'intéressent à l'ESS. Mais qu'elles finissent par lui expliquer ce qu'elle doit devenir.

Une alternative progressivement traduite dans la langue du capital

L'ESS historique ne se définit pas d'abord par la recherche d'un « *impact* »^[4]. Elle repose sur une architecture politique, juridique et patrimoniale : libre association des personnes, gouvernance démocratique, limitation de la rémunération du capital, affectation prioritaire des excédents au projet collectif et constitution de réserves impartageables^[5]. [Thierry Jeantet](#)^[6] rappelle que ces principes distinguent substantiellement l'ESS des sociétés de capitaux : une personne égale une voix, la propriété y est collective et la répartition des excédents encadrée (coopérative) voire impossible (association). L'ESS constitue ainsi une alternative économique concrète, présente dans tous les secteurs, sans prétendre pour autant devenir un modèle unique. Jean-François Draperi va plus loin dans *Ruses de riches. Pourquoi les riches veulent maintenant aider les pauvres et sauver le monde ?*^[7]. L'économie sociale se caractérise, selon lui, par un projet porté par un groupement de personnes, une gouvernance démocratique, l'absence de finalité de rémunération des capitaux et une indépendance à l'égard tant de l'État que des grandes sociétés capitalistes. Il met en garde contre l'entrepreneuriat social anglo-saxon, historiquement lié à la « *venture philanthropy* » et à l'importation des méthodes du capital-risque dans le traitement des questions sociales. Le déplacement est ici décisif. Dans l'ESS, la forme de propriété, la gouvernance et l'affectation des résultats constituent le projet politique. Dans l'entreprise « à *impact* », la forme juridique et la propriété du capital deviennent secondaires, dès lors qu'une finalité sociale est proclamée et que des résultats mesurables peuvent être présentés. L'alternative institutionnelle devient alors une simple différence de performance.

Former à l'ESS ou former des managers de l'impact ?

La formation constitue l'un des premiers lieux de cette transformation. L'intérêt porté par des écoles comme l'ESSEC à l'innovation sociale a permis de diffuser ces sujets, de former des professionnels et de créer des réseaux importants. La Chaire Innovation sociale de l'ESSEC indique travailler aussi bien avec des acteurs de l'ESS qu'avec des sociétés d'investissement, des cabinets de conseil et de grands groupes. Elle forme à la création, à la stratégie, au management, au changement d'échelle et à la mesure d'impact des organisations à finalité sociale ou écologique. Cette ouverture peut favoriser des coopérations utiles. Mais elle produit également un effet d'indifférenciation. Associations, coopératives, entreprises commerciales « à *impact* », fonds financiers et départements RSE se retrouvent réunis dans une même catégorie : celle des organisations cherchant à résoudre des problèmes sociaux ou environnementaux. Or, professionnaliser l'ESS ne peut signifier fabriquer des cadres capables d'appliquer aux associations et aux coopératives les méthodes des cabinets de stratégie. Cela devrait signifier renforcer leur capacité à décider elles-mêmes de leurs finalités, de leur organisation et de leurs critères de réussite. Une formation véritablement émancipatrice à l'ESS ne devrait pourtant pas seulement enseigner comment établir un modèle économique, convaincre des investisseurs ou mesurer un résultat. Elle devrait transmettre l'histoire des luttes associatives, mutualistes et coopératives, le droit de la propriété collective, la démocratie dans l'entreprise, la critique de l'accumulation et les conditions d'une autonomie économique à l'égard du capital.

[LIRE LA SUITE...](#)

Pour une Europe sociale de proximité, confortant l'action des collectivités territoriales en faveur de l'inclusion et de la cohésion territoriale.



Jacky LESUEUR

Ancien président de l'Assurance Mutuelle des Fonctionnaires

Les responsables de l'ANDASS (Association Nationale des Directeurs d'Action Sociale et de Santé)(1) et de l'ESN (European Social Network)(2) ont décidé d'adresser fin juin une lettre ouverte au Premier Ministre , avec copies à M. François Sauvadet, Président de l'Association des départements de France , à M. Frédéric Bierry, Président de la commission Solidarité, Santé et Travail - Départements de France ainsi qu'à MM. Louis-Jean de Nicolaÿ et Michaël Weber, rapporteurs sur les enjeux de mise en œuvre des fonds européens pour les collectivités territoriales – Commission des affaires européennes du Sénat.

Dans cette lettre, ils tiennent à rappeler que :

La France a toujours plaidé, au niveau européen, pour la subsidiarité et la proximité. Alors que s'engagent les négociations autour du nouveau cadre financier pluriannuel de l'Union européenne (MFF-multiannual financial framework) le gouvernement français semble s'écarter de ces principes.

Or, en soutenant une gouvernance centralisée des plans de partenariat nationaux et régionaux, au sein desquels doit être intégré le financement des politiques sociales jusque-là porté essentiellement par le Fonds social européen (FSE+), et en confiant largement leur pilotage au Secrétariat Général aux Affaires européennes, cette organisation conduirait à affaiblir ce qui était pourtant une construction majeure de l'Europe sociale et des citoyens.

Cette évolution, qui contredit fondamentalement les stratégies européennes visant à renforcer la proximité et l'intégration des services sociaux au sein des communautés et territoires, est un choix du gouvernement français, qui ne peut s'abriter derrière des décisions prises par les institutions européennes, dans la mesure où le Parlement européen s'est fermement opposé à un schéma de recentralisation et de dilution du FSE+ au sein de la nouvelle architecture budgétaire.

A cette recentralisation, s'ajoute le risque d'une diminution annoncée des crédits consacrés aux politiques d'insertion et d'emploi portées notamment par les départements, dans un contexte de fragilisation du marché du travail et de risque d'augmentation de la précarité.

Or, le FSE n'est pas qu'un outil budgétaire, il a toujours été un instrument fondamental de cohésion sociale dans les territoires, fondé sur une gouvernance partagée entre l'Union européenne, l'État et les collectivités territoriales, tel que posé dans les traités (traité de Rome, article 151 du TFUE). Au sein de l'ANDASS (Association Nationale des Directeurs de l'Action Sociale et de Santé), nous défendons une Europe du quotidien, une Europe qui agit auprès des publics vulnérables en fondant son intervention sur les collectivités locales, seules compétentes, et parfois dernier recours, dans la majorité des États membres pour accompagner tous les jours 450 millions de citoyens européens face aux défis sociaux de notre continent.

Les collectivités territoriales, les associations et les acteurs de terrain ont démontré, cycle après cycle, leur expertise dans le déploiement du FSE+ comme un levier d'innovation sociale, d'expérimentation et de réponse efficace aux vulnérabilités émergentes.

Par cette expertise, les collectivités départementales, au même titre que de nombreuses communes et intercommunalités dans le cadre de leurs propres dispositifs d'accès à l'emploi (PLIE, Maisons de l'emploi ou encore Missions locales), incarnent une Europe par la preuve, dont la performance dans la mise en œuvre du FSE est avérée, en tant qu'organisme intermédiaire.

Qu'il s'agisse d'accompagnement vers l'emploi, de lutte contre la pauvreté, de protection de l'enfance, de soutien aux familles ou d'insertion des bénéficiaires du RSA, les départements, et d'autres acteurs de terrain, incarnent les effets concrets des fonds européens. Sans les départements, aucune des dernières recommandations pour la France, émises par la Commission dans le cadre du semestre européen, ne peut être mise en œuvre de manière effective.

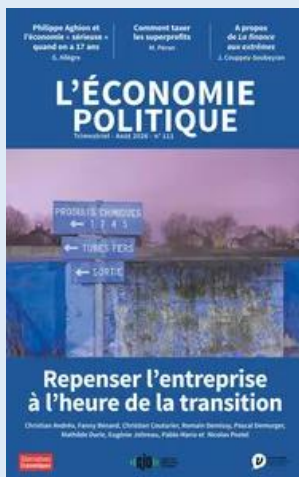
C'est le cas notamment en matière de prévention et de protection de l'enfance, qui est un des domaines dans lequel la France est le plus en retard sur ses voisins européens, tant en matière de taux de pauvreté des enfants (*), que de judiciarisation (la France étant l'État membre qui compte le plus grand nombre d'enfants relevant de la protection de l'enfance, soit près de 2,5% de la population totale des enfants et jeunes âgés de 0 à 21 ans).

La fragilisation actuelle du financement FSE+ fait également peser un risque majeur sur la dynamique impulsée par la loi pour le plein emploi autour de l'intensification de l'accompagnement des publics éloignés de l'emploi et du renforcement de la coordination des acteurs locaux.

Sans un financement européen stable, plusieurs piliers opérationnels de la réforme pourraient être compromis, qu'il s'agisse de la montée en charge des parcours d'accompagnement renforcé, du soutien aux structures d'insertion par l'activité économique, ou encore de la capacité des départements à assurer l'augmentation des obligations nouvelles.

Association fondatrice et engagée au sein de l'European Social Network (ESN), seul réseau européen de services publics sociaux, l'ANDASS défend à ses côtés les propositions suivantes auprès des institutions européennes et des États membres :

[LIRE LA SUITE...](#)



Repenser l'entreprise à l'heure de la transition Par Timothée Duverger

Article paru dans la revue *L'Économie Politique* 2026/3 n°111

« La responsabilité territoriale des entreprises implique le développement de nouveaux instruments de financement, allant du capital patient à la philanthropie territoriale en passant par la commande publique et privée responsable. Il y faut aussi une consolidation de l'ingénierie de projet territorial, souvent faiblement dotée et reconnue. Enfin, de nouveaux modes de gouvernance multi-acteurs sont nécessaires, ce dont les sociétés coopératives d'intérêt collectif, qui

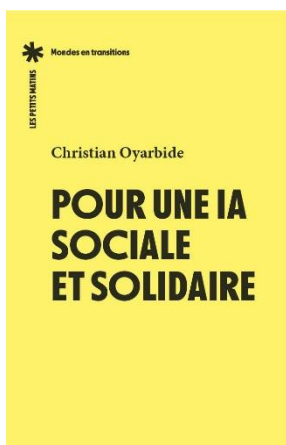
doivent obligatoirement faire participer des producteurs et des usagers et associent souvent des collectivités locales, sont de parfaites illustrations.

La RTE n'a pas vocation à devenir une sous-section des rapports RSE, pas plus qu'une nouvelle béquille du capitalisme. Même s'il reste beaucoup d'obstacles à lever, elle a tout le potentiel pour construire une démocratie économique à l'échelle des territoires. »

Le dernier numéro de la revue *L'économie politique* propose un dossier pour « Repenser l'entreprise à l'heure de la transition ».

L'occasion d'y écrire un article sur la RTE pour montrer comment elle répond aux enjeux de l'habitabilité territoriale, présenter la notion et l'illustrer par quelques exemples.

EN SAVOIR PLUS...



Christian Oyarbide

L'intelligence artificielle (IA) porte une vision de l'humain qui apparente celui-ci à une machine computationnelle dont la seule fonction est de maximiser la satisfaction de ses appétits égoïstes. A l'inverse, l'économie sociale et solidaire repose sur des valeurs de non-lucrativité, de solidarité et de démocratie. Ces deux modèles sont-ils pour autant incompatibles ? L'IA est-elle vouée à être au service des seuls intérêts de ses promoteurs, des oligarques néolibéraux ?

Ce livre formule le pari que la confrontation de ces deux univers sera féconde et développe des propositions pour mettre sans attendre la puissance de l'IA au service d'avenirs solidaires et démocratiques.

Editions Les Petits Matins : <https://www.lespetitsmatins.fr/catalogue/pour-une-ia-sociale-et-solidaire>



La brochure « **Notre SÉCU, une si longue histoire** » rappelle que la Sécurité sociale est avant tout une conquête du monde du travail, arrachée par des décennies de mobilisations syndicales et de luttes sociales. Elle retrace plus de 130 ans de combats menés pour garantir à chacun le droit à la santé, à la retraite, à la protection contre les risques de la vie et à une véritable solidarité entre les générations. À travers cette rétrospective, le livret montre que la Sécurité sociale n'est ni un privilège ni une dépense, mais un bien commun, financé par le travail et fondé sur le principe de la solidarité. L'ouvrage revient également sur les nombreuses réformes qui, au fil des décennies, ont remis en cause ses fondements en favorisant les logiques de réduction des dépenses et de privatisation. Il rappelle les mobilisations syndicales, notamment face au plan Juppé-Notat, qui ont permis de défendre ce modèle social unique. En s'appuyant sur l'histoire, cette brochure invite chacun à mesurer l'importance des conquêtes sociales héritées de nos aînés et souligne que leur préservation dépend encore aujourd'hui de l'engagement collectif. Elle constitue ainsi un outil de mémoire, de réflexion et de mobilisation au service de la défense d'une Sécurité sociale solidaire, universelle et fidèle à ses principes fondateurs.



[LIRE LA SUITE...](#)

PRÉVENIR, ANTICIPER ET GÉRER LES CRISES

La convergence des compétences

Sous la direction de Patrick OBERTELLI & Richard WITTORSKI

**PRÉVENIR, ANTICIPER
ET GÉRER LES CRISES**

La convergence des compétences

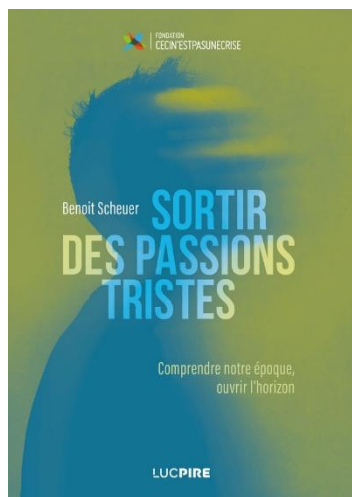
Patrick Obertelli
et Richard Wittorski
(sous la dir.)



Crise sanitaire, environnementale, technologique... les crises s'imposent, souvent brutalement, et mettent à l'épreuve nos repères, nos décisions et nos collectifs. Faire face ensemble aux crises, les vraies, est donc un enjeu majeur. Quelle que soit leur nature évolutive, d'évidence, elles se multiplient en fréquence et en ampleur, avec des interactions entre elles en cascade. Il s'agit dans cet ouvrage d'explicitier leurs différentes formes, certes celles survenant de façon abrupte et celles anticipables, mais également les crises plus insaisissables se développant de façon rampante au fil du temps. Et comment agir pour les prévenir ou les gérer ? Pour ce faire, les

contributions fortes de responsables en charge de situations de crises majeures, d'experts et de chercheurs sont croisées afin d'identifier les composantes déterminantes en jeu. Il est également fait appel à des approches de natures diverses, notamment analyse stratégique, sciences de gestion, psychosociologie, droit et sciences de l'éducation. L'important n'est pas tant le regard proposé par chacun des champs, mais plutôt la façon dont ces différents champs peuvent contribuer ensemble à éclairer la complexité des situations de crise. Il s'agit in fine de repérer les coopérations permettant d'identifier les signes annonciateurs d'une crise potentielle, de la gérer ou d'en atténuer les effets.

OUVRAGE A VENIR AUX EDITIONS CHAMP SOCIAL



Une invitation à sortir des passions tristes »

Jean Philippe Milesy

Une intervention de la **Fondation « Ceci n'est pas une crise »** est toujours un moment fort dans les réflexions, les combats pour une société d'égalité, de solidarité et de fraternité pour reprendre le triptyque émancipateur repris par Jean-Pascal Labille dans une de ses dernières prises de parole à Mons, le 5 septembre.

Car nous nous trouvons en Belgique : c'est à Bruxelles en 2013 que le caricaturiste Pierre Kroll et Jean-Pascal Labille, secrétaire général de Solidaris (Mutualités socialistes belges) mais qui est alors ministre fédéral (PS) des Entreprises publiques, de la Coopération au Développement et de la Politique des Grandes Villes, refusant le

concept de crise qui habille de manière trompeuse la mise en place d'un nouvel ordre public libéral, créent la Fondation au nom explicite.

« *Ceci n'est pas une crise* » est un refus de la fatalité, telle qu'elle est trop souvent présentée à une opinion désorientée. Il n'y a pas de fatalité au développement des inégalités, à la dislocation de la société, aux replis identitaires et à « l'agonisme » qui nourrissent les populismes. Il n'y a là que les effets de ce nouvel ordre du monde à l'heure du capitalisme financier.

L'ouvrage présenté cette année par la Fondation porte lui aussi un titre explicite : « *Sortir des passions tristes* ». À partir d'une enquête sociologique approfondie de la société belge — mais qui serait pour l'essentiel identique si elle était conduite en France —, Benoît Scheuer relève cinq de ces passions tristes qui minent la société : en premier lieu l'impuissance, en second lieu le ressentiment, la frustration et la colère, en troisième lieu l'absence de reconnaissance sociale, en quatrième lieu le repli, l'isolement et le désengagement et enfin le désespoir et les peurs existentielles.

Le tableau, fortement argumenté, est assez noir.

Et à ces passions tristes, les réponses que semblent vouloir leur apporter, au-delà des libéraux à la Hayek, les « *Lumières sombres* », les Peter Thiel ou Curtis Yarvin pousserai à un pessimisme total.

Mais l'ouvrage ne saurait s'en tenir à ce triste constat et il propose cinq leviers pour réduire ces passions tristes, pour sortir du monde où elles nous plongent.

- Il y a la compréhension et le sens avec pour ressort « *l'éducation populaire comme émancipation* ».
- Il y a le développement d'une capacité d'agir et la participation.
- Il y a une reconnaissance et une considération nouvelles « *de la dignité ouvrière à la lutte contre le mépris social* ».
- Il y a le rétablissement du lien social et du sentiment d'appartenance.
- Il y a enfin la promotion d'une mutualisation élargie avec pour ressort le développement des coopératives.

« Comprendre notre époque, ouvrir l'horizon » se propose en sous-titre l'ouvrage de Benoît Scheuer. Il contribue de fait à refuser la fatalité de la crise contre laquelle s'élève la Fondation.

Benoît Scheuer, « *Sortir des passions tristes* » (éd. Luc Pire, 2026)

[EN SAVOIR PLUS...](#)

Agenda

16 septembre 2026	Rentrée de ESS France – Election présidentielle – Les priorités de l’ESS – (auditorium de AEMA Groupe)
7-8 octobre 2026	35^{ème} Congrès international du CIRIEC à Montréal (Canada)
8-9 octobre 2026	Convention nationale « Le pouvoir d’inter-agir » (Penser public)
23-24-25 novembre 2026	Rencontres scientifiques 2026 FORESEE Université Grenoble Alpes
27-28 novembre 2026	Journées de l’économie autrement à Dijon (JEA)
20-21 janvier 2027	Université Employeurs engagés – UDES à Paris (MGEN)
4-5 février 2027	Rencontres du Mont-Blanc – ESS Forum international - Genève
30 juin-2 juillet 2027	11^{ème} conférence internationale de recherche en économie sociale du CIRIEC à Bogota (Colombie)
2027	Forum Mondial de l’Economie Sociale et Solidaire (GSEF) à Maricà (Brésil)

Les Partenaires du CIRIEC-France





Le **CIRIEC-France** fondé par Léon Jouhaux, Prix Nobel de la paix, est la branche française du CIRIEC International (Centre International de Recherches et d'Information sur l'Economie Publique, Sociale et Coopérative) dont le siège est à Liège en Belgique, organisation scientifique internationale créée en 1947 en marge de l'assemblée générale de l'OIT par Edgard Milhaud, professeur d'économie politique à l'Université de Genève, grand militant de la paix et de l'intérêt général, qui fût proche de Jean Jaurès et de Léon Blum. Les objectifs du **CIRIEC** sont d'assurer et de promouvoir la collecte d'informations, la recherche scientifique et la publication de travaux relatifs aux secteurs économiques et aux activités orientés vers le service de l'intérêt général et collectif. Ainsi, dans ces différents domaines, le **CIRIEC** développe des travaux qui intéressent tant les universitaires que les autorités publiques, les gestionnaires d'organisations, les syndicats, en animant un réseau scientifique international de plus de 750 chercheurs et experts en économie publique et en économie sociale et solidaire

association régie par la loi de 1901
7 passage Tenaille 75014 Paris
courriel : administration@ciriec-france.org

www.ciriec-france.fr

La Lettre du CIRIEC-France

Directeur légal de la publication : Jean-Louis Cabrespines